# Laboratoire des idées - Guide de l'utilisateur (Foire aux questions) 29 juillet 2025

https://ideas-lab.ca/fr/

## Contenu


1. Accès général des membres et du public (sans titulaire de compte) ..... 2
2. Comptes du Laboratoire des idées : ..... 2
3. Profil de l'utilisateur / Index de l'utilisateur ..... 3
4. Dates clés : ..... 4
5. Quelle est la différence entre Constitution et les politiques ? ..... 5
6. Documents clés : ..... 6
7. Comment naviguer dans le Laboratoire des idées ? ..... 6
8. Comment faire une soumission ? ..... 7
9. Qu'est-ce qui est inclus dans une soumission ? ..... 9
10. Quand et quels sont les documents justificatifs requis ? ..... 11
11. Comment inclure les documents justificatifs ? ..... 12
12. Qu'est-ce que l'index des soumissions ? ..... 12
13. Comment puis-je coparrainer une soumission ? ..... 13
14. Qu'est-ce que le comité de surveillance recherche ? ..... 14
15. Puis-je supprimer, éditer ou modifier ma soumission ? ..... 14
16. Qu'est-ce que le « compte à rebours » ? ..... 15
17. Comment puis-je savoir si une ACÉ a soumis des soumissions ou des votes ? ..... 15
18. Comment et quand pouvons-nous voter sur une soumission ? ..... 16


**** Lorsque ce document est en contradiction avec les règles et procédures publiées, ces dernières s'appliquent.**

Remarque : la forme masculine est utilisée ici uniquement afin d'alléger le texte.

## 1. Accès général des membres et du public (sans titulaire de compte)

Le Laboratoire des idées est disponible en « LECTURE SEULE » sur le web à l'adresse suivante https://ideas-lab.ca/fr/

** Le site web et l'ensemble du contenu des soumissions sont accessibles à tous les membres et au grand public sans identifiant. **

Les rapports détaillés, les coordonnées de l'ACÉ et la possibilité de soumettre, d'éditer et de voter sur les soumissions ne sont accessibles aux titulaires de comptes que lorsqu'ils sont connectés.

## 2. Comptes du Laboratoire des idées :

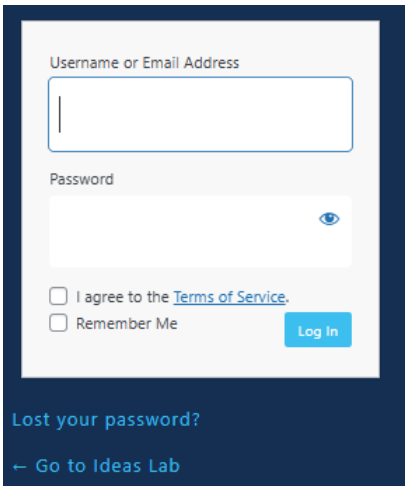


Chaque président d'ACÉ se verra attribuer par le Bureau national ou le service informatique du Parti un compte d'accès en écriture à utiliser au nom de son ACÉ respective. Ces identifiants peuvent être désignés (transférés) à n'importe quel membre du Parti si le conseil d'administration de l'ACÉ adopte une motion approuvant la délégation, qui doit être détenue par une personne qui accepte les conditions d'utilisation (qui exigent que vous partagiez publiquement votre adresse courriel et votre numéro de téléphone avec les 343 contacts de la circonscription affichée sur le Laboratoire des idées) et qui est prête à consacrer le temps nécessaire à la bonne gestion des propositions de l'ACÉ et à l'interaction avec d'autres ACÉ. https://ideas-lab.ca/wp-login.php

Pour réattribuer vos privilèges de connexion au Laboratoire des idées à un autre membre du conseil d'administration de votre ACÉ, vous devez adopter une motion du conseil d'administration de votre ACÉ visant à déléguer le contact de connexion. Veuillez envoyer le procès-verbal de la réunion à l'un des directeurs des CNC/CNP de votre province ou à

comitedesurveillance@conservateur.ca. Si vous êtes le président de l'ACÉ et que vous ne vous êtes pas encore connecté, votre nom d'utilisateur sera en minuscules : prénom nom (tel que rorymctory) et cliquez sur « Perdu votre mot de passe ? » et un courriel de changement de mot de passe sera envoyé à l'adresse électronique figurant dans votre dossier. Si vous rencontrez des difficultés à vous connecter, veuillez contacter le service d'assistance informatique : support.informatique@conservateur.ca

Les conditions d'utilisation qui doivent être acceptées sont les suivantes :

*Conditions d'utilisation*

*J'accepte les conditions d'utilisation suivantes ;*

- *Je suis membre en règle du Parti conservateur du Canada.*
- *Je suis le président de l'association de circonscription électorale (ACÉ) mentionnée dans l'inscription, ou le « remplaçant désigné » de l'ACÉ mentionnée dans l'inscription, tel qu'autorisé par une motion adoptée par le conseil d'administration de l'ACÉ.*
- *Mon « nom d'utilisateur » est mon nom tel qu'il apparaît dans mon profil de membre du Parti conservateur du Canada, et l'adresse courriel fournie est mon adresse courriel actuelle et active.*
- *J'utilise ce site uniquement pour les besoins du Parti conservateur du Canada.*
- *Je ne pas partage mon « mot de passe » avec qui que ce soit.*
- *Je n'affiche des soumissions ou des votes sur le site qu'après que le conseil d'administration de l'Association de circonscription électorale a adopté les motions pertinentes approuvant l'affichage ou le vote.*
- *Je suis responsable du contenu de toutes les contributions au Laboratoire des idées faites sous mon « nom d'utilisateur » et toute contribution jugée inappropriée ou invalide peut entraîner la perte de mes identifiants d'accès au Laboratoire des idées.*

## 3. Profil de l'utilisateur / Index de l'utilisateur

Le profil d'utilisateur est l'endroit où vous pouvez mettre à jour vos coordonnées, votre adresse courriel, votre mot de passe, votre biographie, etc. ainsi que fournir un bref résumé de la constitution de l'ACÉ ou des domaines de politiques qui vous intéressent. Vous pouvez utiliser la zone de biographie pour informer les gens de l'identité de vos présidents des comités sur la Constitution ou des politiques, si cela est pertinent pour votre ACÉ.

Pour trouver les coordonnées d'une ACÉ spécifique dans le but de rechercher un coparrainage, de consolider des soumissions similaires, de suggérer des modifications ou de

faire des commentaires, utilisez le rapport « Index des utilisateurs » sur la barre de navigation supérieure :

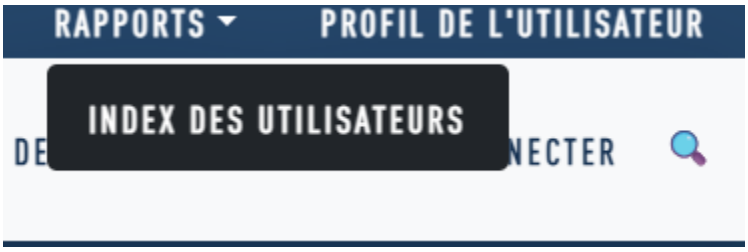


Tout le contenu des colonnes affichées dans ce rapport peut faire l'objet d'une recherche et d'un tri :

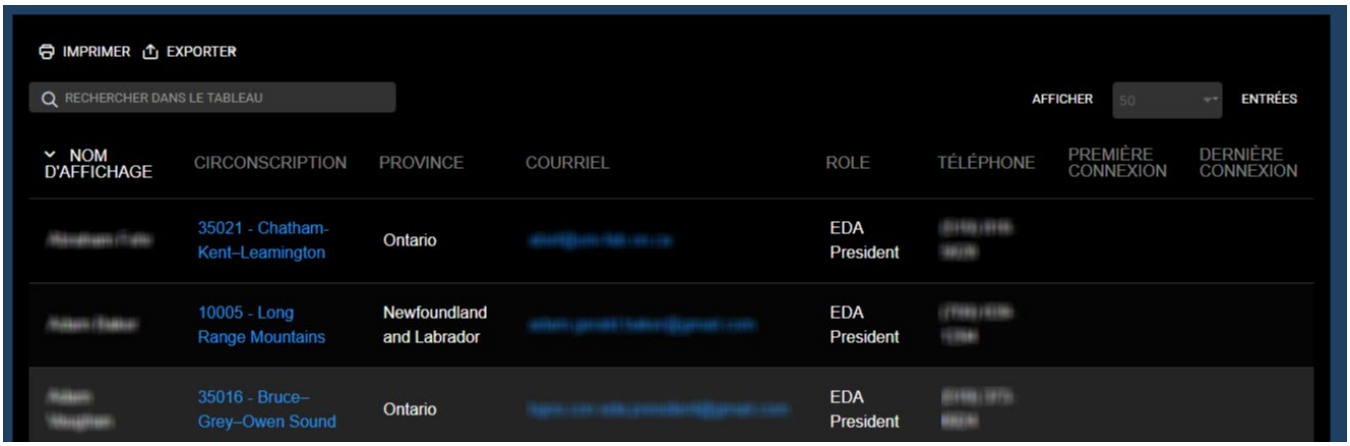


En cliquant sur le lien « Circonscription », vous accéderez aux coordonnées détaillées de l'utilisateur.  Ces liens sont également affichés dans les zones de proposition.

## 4. Dates clés :

Sur la page d'accueil, il y a ce lien : https://ideas-lab.ca/key-dates/

Les dates clés sont les suivantes :

CONSTITUTION

| CALENDRIER | TÂCHE ESSENTIELLE |
|---|---|
| 1. Jeudi 3 juillet 2025 | Ouverture du laboratoire des idées / Début des réunions régionales. |
| 2. Lundi 17 novembre 2025 | Dernier jour des réunions régionales / Date limite de dépôt des propositions |

| CALENDRIER | TÂCHE ESSENTIELLE |
|---|---|
| 3. Jeudi 20 novembre 2025 | Début de la période de vote de 21 jours |
| 4. Jeudi 27 novembre 2025 | Date limite d'inscription au Laboratoire des idées |
| 5. Jeudi 11 décembre 2025 | Fin de la période de vote de 21 jours |
| 6. Jeudi 18 décembre 2025 | Le CNC prépare le programme du congrès / l'envoie à la traduction et le soumet au directeur général. |
| 7. Jeudi 8 janvier 2026 | Distribution (mise en ligne) des trousses du congrès |
| 8. Jeudi 29 janvier 2026 | Début du Congrès national |

Les échéances sont fixées à 23 h 59, heure de l'Est.
AVERTISSEMENT : L'une ou l'autre des dates mentionnées dans le présent calendrier peut être touchée par des événements externes qui échappent au contrôle du Parti conservateur du Canada, de l'Exécutif national ou du CNC et par conséquent ce calendrier peut donc être modifié en tout temps.

POLITIQUE

| CALENDRIER | TÂCHE ESSENTIELLE |
|---|---|
| A. Jeudi 3 juillet 2025 | Ouverture du Laboratoire des idées / Début des réunions régionales. |
| B. Lundi 17 novembre 2025 | Dernier jour des réunions régionales / Date limite de dépôts des propositions. |
| C. Jeudi 20 novembre 2025 | Début de la période de vote de 21 jours |
| D. Jeudi 27 novembre 2025 | Date limite d'inscription au Laboratoire des idées |
| E. Jeudi 11 décembre 2025 | Fin de la période de vote de 21 jours |
| F. Jeudi 18 décembre 2025 | Le CNP prépare le programme du congrès / l'envoie à la traduction |
| G. Jeudi 8 janvier 2026 | Distribution (mise en ligne) des trousses du congrès |
| H. Jeudi 29 janvier 2026 | Début du Congrès national |

Les échéances sont fixées à 23 h 59, heure de l'Est.
AVERTISSEMENT : Toutes les dates mentionnées dans ce calendrier peuvent être influencées par des événements externes qui échappent au contrôle du Parti conservateur du Canada, de l'Exécutif national ou du CNP et par conséquent ce calendrier peut donc être modifié à tout moment.

## 5. Quelle est la différence entre la Constitution et les politiques ?

Le Laboratoire des idées comporte deux domaines : la Constitution et les politiques.
La Constitution - Il s'agit des soumissions visant à modifier la Constitution de notre Parti, que l'on trouve ici. Ce processus est supervisé par le Comité national de la Constitution, un comité bénévole élu par les présidents des associations de circonscription (ACÉ). La Constitution est le document juridique qui régit le fonctionnement du Parti.

Les politiques – Il s'agit des soumissions visant à modifier l'Énoncé politique de notre Parti, que l'on trouve ici. Ce processus est supervisé par le Comité national des politiques, un comité bénévole élu par les présidents des associations de circonscription (ACÉ).

L'index des utilisateurs est le même pour les politiques et la Constitution, mais chacun dispose d'un index de soumission distinct.

Les détails des processus pour les deux domaines se trouvent dans les règles (dans les documents clés de la section suivante). Le calendrier est le même pour les politiques et la Constitution.

Pour l'étape des soumissions, chaque ACÉ peut soumettre/parrainer ou coparrainer jusqu'à 5 soumissions sur le Laboratoire des idées pour les politiques, et jusqu'à 10 soumissions et 10 coparrainages pour la Constitution.

## 6. Documents clés :

Les documents clés se trouvent dans l'onglet « Documents » : https://ideas-lab.ca/fr/documents/

Les documents clés comprennent les liens vers la Constitution du Parti, l'Énoncé politique du PCC, les Règles, procédures et lignes directrices pour les modifications à l'Énoncé politique du CNP et les Règles, procédures et lignes directrices du CNC pour les modifications constitutionnelles.

Veuillez lire les règles avant de publier des propositions sur le Laboratoire des idées.

## 7. Comment naviguer sur le Laboratoire des idées ?

Pour les utilisateurs connectés, les actions suivantes sont disponibles à partir de la barre de navigation principale :

- ACCUEIL : Retour à la page d'accueil sur les politiques ou de la Constitution

- CONSTITUTION/POLITIQUES : Le Laboratoire des idées est divisé en deux parties principales : les politiques et la Constitution. Pour passer d'une partie à l'autre, cliquez sur « Constitution » ou « Politiques » dans la barre de navigation. S'il est indiqué « Constitution » dans la barre supérieure, il s'agit d'un lien vers la partie Constitution du Laboratoire des idées, ce qui signifie que vous êtes actuellement dans la partie « Politiques ». S'il est indiqué « Politiques » dans la barre supérieure, il s'agit d'un lien vers la partie « Politiques » du Laboratoire des idées, ce qui signifie que vous êtes en train de consulter la partie « Constitution ».

- RAPPORTS : Un menu déroulant permet d'accéder aux rapports pouvant faire l'objet d'une recherche.

- DOCUMENTS : Liens vers la Constitution du Parti, l'Énoncé politique du PCC et d'autres documents pertinents disponibles sur le site du Laboratoire des idées.

- PROFIL DE L'UTILISATEUR : Mettez à jour vos coordonnées, votre adresse courriel, votre mot de passe, votre biographie, etc. et fournissez un bref résumé de la constitution de l'ACÉ ou des domaines politiques qui vous intéressent. Vous pouvez utiliser la zone de biographie pour informer les gens de l'identité de vos présidents des comités de la Constitution ou des politiques, si cela est pertinent pour votre ACÉ.

- EN/FR : Changez la langue affichée sur le site du Laboratoire des idées.

## 8. Comment puis-je soumettre une soumission / proposition ?

Les sections « Politiques » et « Constitution » du Laboratoire des idées sont toutes deux divisées en sections, qui correspondent aux titres principaux de leur document directeur respectif (c'est-à-dire l'Énoncé politique ou la Constitution du PCC).

En cliquant sur l'une de ces sections, vous obtiendrez une liste des politiques individuelles ou des articles constitutionnels existants qui relèvent de ces grands titres. Les ACÉ peuvent proposer 1) d'ajouter de nouveaux éléments, 2) de modifier ou 3) de supprimer des éléments existants dans chacun de ces forums.

Toute proposition, qu'il s'agisse d'ajouter un nouvel élément ou de modifier un élément existant, apparaîtra sous la forme d'un « sujet ». Les propositions d'ajout de nouveaux éléments apparaîtront sous la forme d'un sujet directement sous le titre du forum. Les propositions de modification d'un article numéroté existant apparaîtront comme des sujets à l'intérieur de l'article numéroté (c'est-à-dire en descendant d'un niveau).

EXEMPLE DE SUJET :

Dans la capture d'écran ci-dessous, il y a un sujet sous le titre A) Rôle du gouvernement intitulé « Test d'exemple de politique ».

Il s'agit d'une proposition visant à ajouter un NOUVEAU point numéroté sous le titre A) Rôle du gouvernement de l'Énoncé de politique du PCC. La possibilité d'ajouter d'autres nouvelles propositions (sujets) à cette section est le lien Soumettre nouvelle :

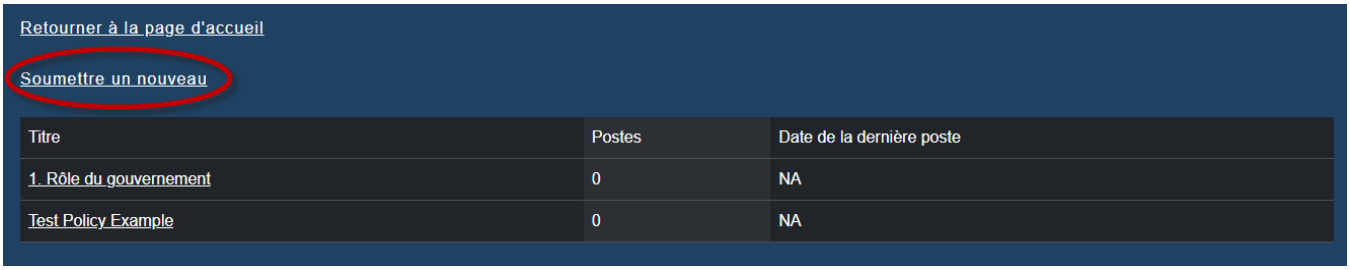

## 9. Qu'est-ce qui est inclus dans une soumission ?

Une soumission comprend :
Titre - Donnez un titre descriptif à la proposition qui l'identifie. Sauf s'il s'agit d'une nouvelle section, ce titre ne sera pas inscrit dans la Constitution/l'Énoncé politique.

Contenu - Saisissez le contenu de la proposition :

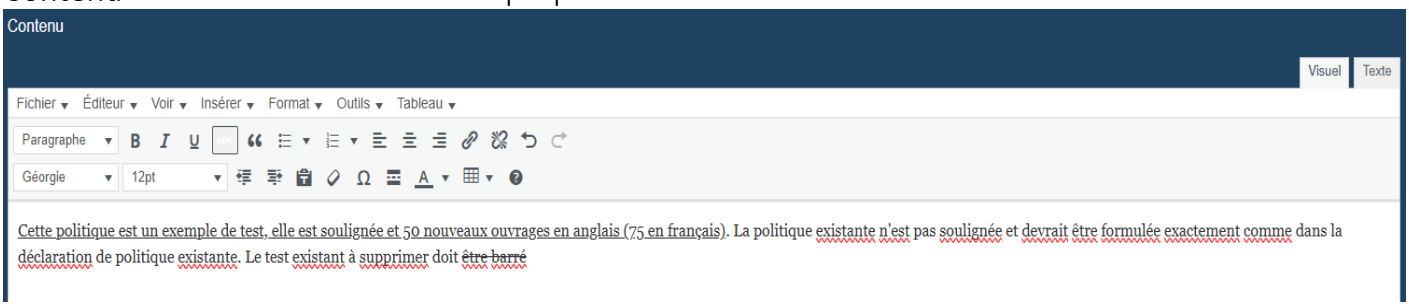


Type de résolution - Sélectionnez l'un des types de résolution suivants dans la liste déroulante :

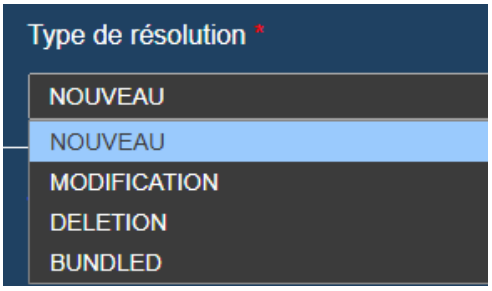


- NOUVEAU : Sélectionnez cette option pour proposer de NOUVEAUX points numérotés sous le titre principal.
- SUPPRESSION : Sélectionnez cette option pour indiquer que la proposition supprime une déclaration existante dans son intégralité.
- MODIFICATION : Sélectionnez cette option pour indiquer une réécriture significative du langage ou du contenu d'une déclaration existante.
- REGROUPEMENT : (pour les politiques uniquement) - une soumission groupée peut utiliser jusqu'à trois possibilités de parrainage de 50 nouveaux mots chacun, afin de permettre des soumissions plus longues. Lorsque vous choisissez l'option « groupée », une nouvelle case s'affiche, dans laquelle vous devez indiquer le nombre de possibilités de parrainage à utiliser. Ce nombre sera déduit des 5 possibilités de soumissions sur les politiques autorisées.

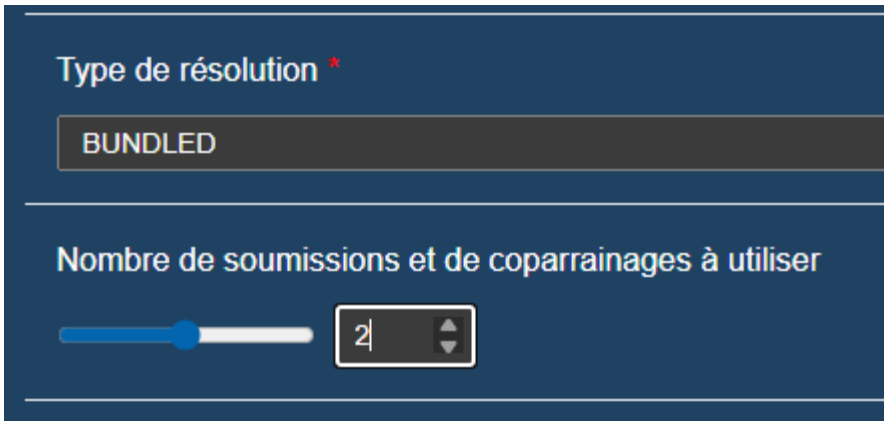


**Justification** - saisissez la justification :

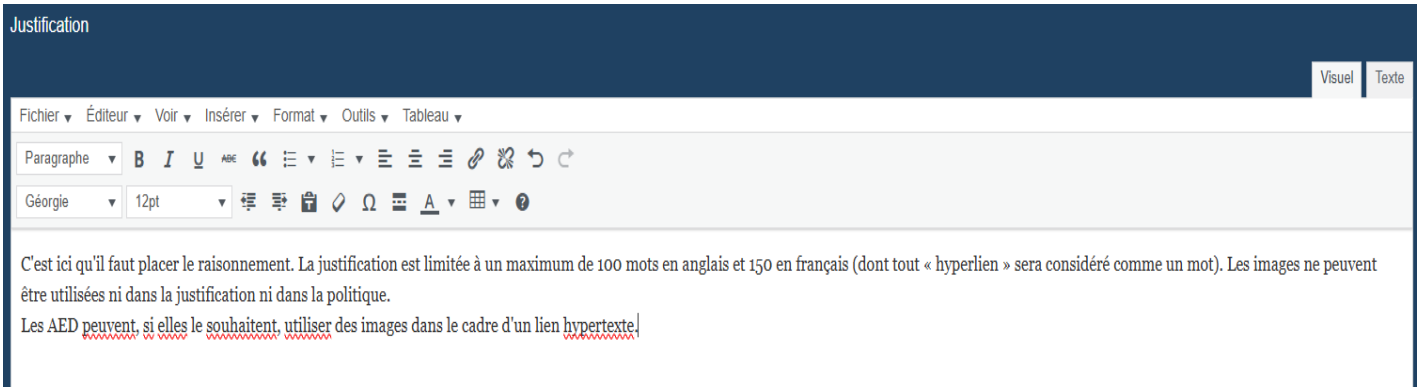


**Traduction de votre soumission et de votre justification** - nous vous encourageons à fournir une première traduction et vous pouvez utiliser un traducteur gratuit tel que Google Translate ou DeepL. Il ne s'agit pas de la traduction finale. Si votre proposition est présentée au congrès, elle sera traduite par des professionnels :

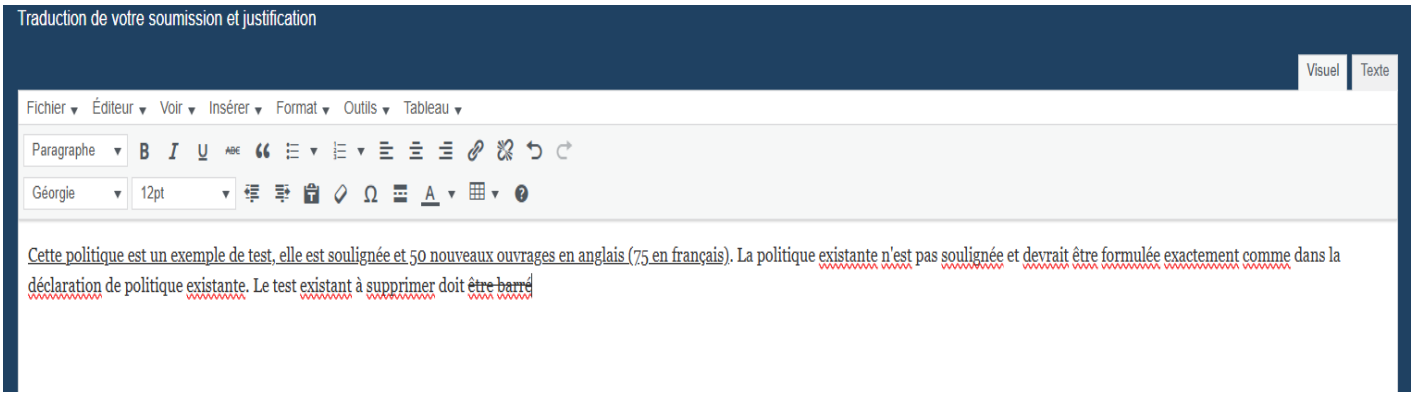

Confirmez que la proposition répond aux exigences :

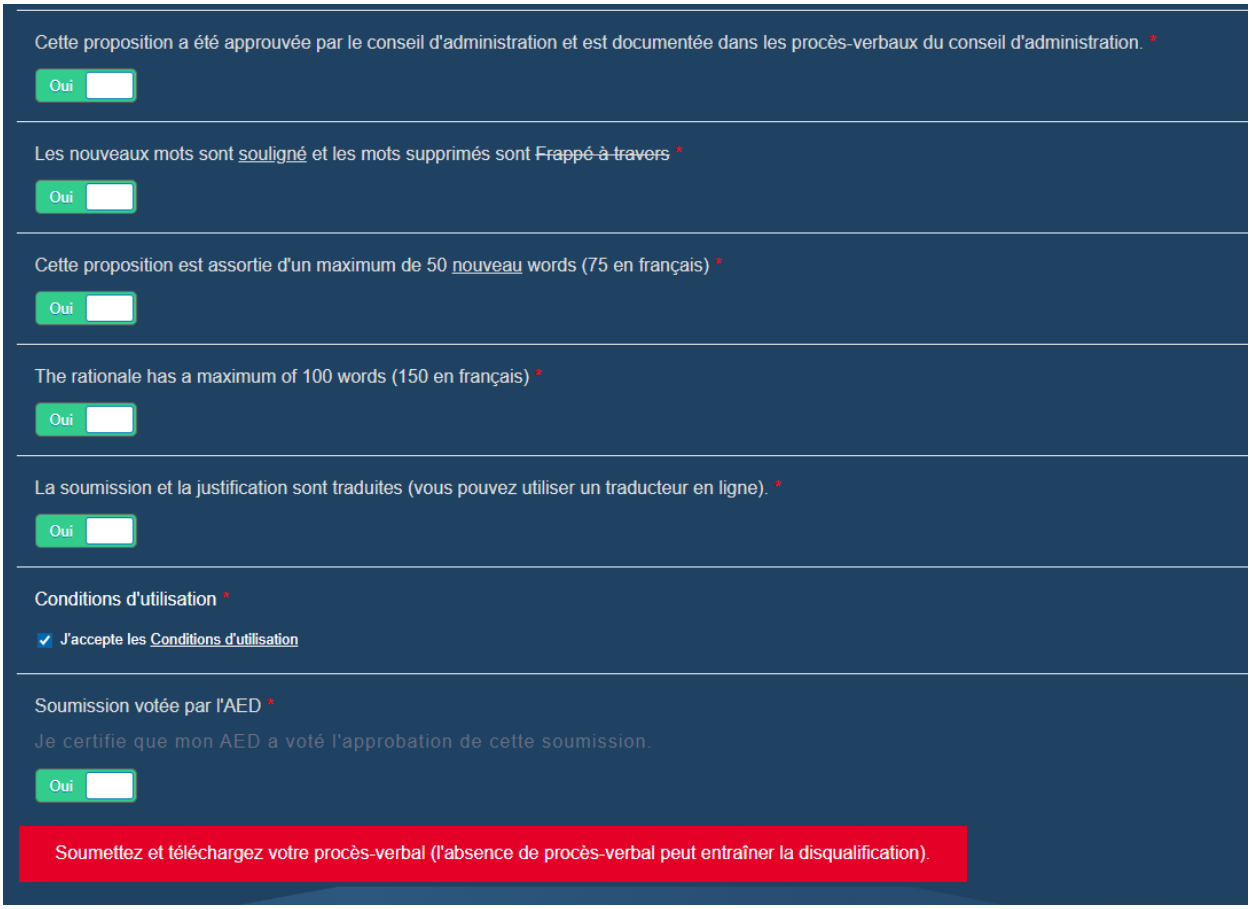


Lorsque vous cliquez sur « Soumettre et télécharger votre procès-verbal », vous êtes dirigé vers la page de soumission des procès-verbaux du conseil d'administration de l'ACÉ. Une fois qu'une proposition est soumise, elle reçoit automatiquement un identifiant de soumission qui permet de l'identifier dans l'index des soumissions.

## 10. Quand et quels sont les documents justificatifs requis ?

Les documents justificatifs sont les procès-verbaux des réunions du conseil d'administration de l'ACÉ (du conseil d'administration de l'ACÉ dans son ensemble) qui doivent être soumis pour chaque action (publication d'une nouvelle proposition, coparrainage et vote). Le Comité national de la Constitution exige également une preuve de la convocation à la réunion.

Nous n'avons pas besoin du procès-verbal complet de la réunion, mais seulement des sections pertinentes. Une option consiste à utiliser les modèles de procès-verbaux à remplir sur la page des documents du Laboratoire des idées. https://ideas-lab.ca/fr/documents/

## 11. Comment puis-je inclure des documents justificatifs ?

Lorsque vous soumettez une proposition, un coparrainage ou un vote, vous accédez à la page de soumission du procès-verbal. Une fois soumis, le procès-verbal est transmis au comité de surveillance pour examen. Un membre du comité de surveillance vous contactera si vous avez besoin d'autres informations.

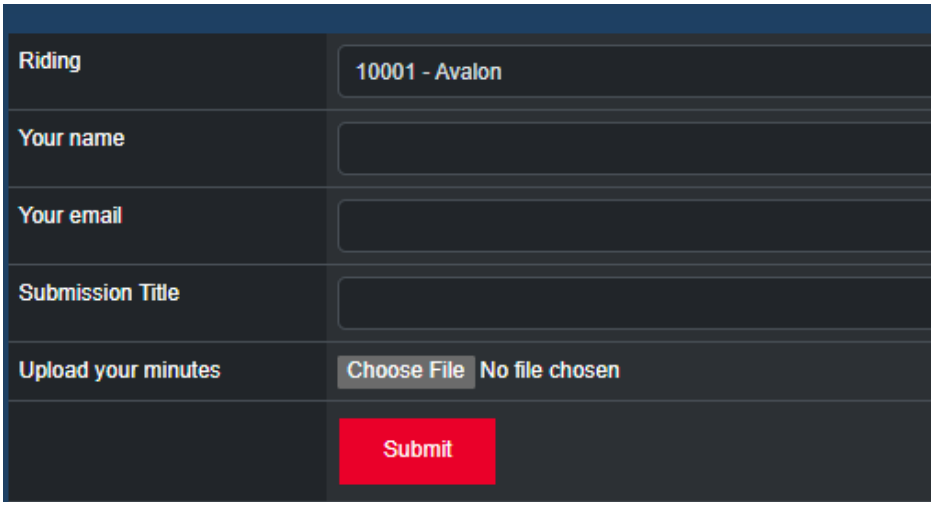


## 12. Qu'est-ce que l'index de soumission ?

Une liste complète des propositions est disponible en utilisant le rapport « Index des soumissions » qui se trouve dans la barre d'outils supérieure.

Tous les contenus des colonnes affichées dans ce rapport peuvent être recherchés et triés. Des pages supplémentaires contenant plus de résultats sont situées au bas de l'écran.

## 13. Comment puis-je coparrainer une soumission ?

Pour l'étape de soumission/proposition, chaque ACÉ peut soumettre/parrainer ou co-parrainer jusqu'à 5 éléments sur le Laboratoire d'idées pour les politiques, et jusqu'à 10 soumissions et 10 co-parrainages pour la Constitution.

Pour coparrainer une proposition :

a. Les coparrains doivent d'abord être approuvés par une motion du conseil d'administration de votre ACÉ (pas seulement le comité exécutif ou un sous-comité).
b. Vous devez ensuite cliquer sur la soumission et sur le bouton « Coparrain » :

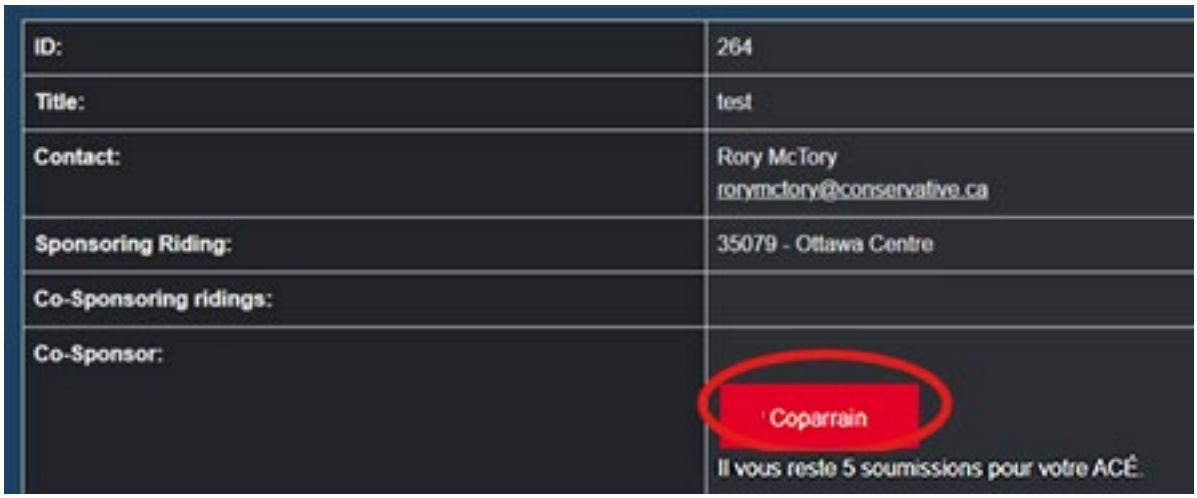


c. Vous accéderez alors à la page permettant de soumettre le procès-verbal de la réunion du conseil d'administration approuvant ce coparrainage.
d. Les coparrainages ne peuvent pas être modifiés, sauf en cas d'erreur. Si c'est le cas, veuillez envoyer un courriel à comitedesurveillance@conservateur.ca ou à votre représentant local du CNP/CNC en expliquant la situation et en demandant la suppression des coparrainages erronés.

## 14. Que cherchera le comité de surveillance ?

Le Comité de surveillance (« CS ») est chargé de s'assurer que les soumissions parrainées et coparrainées par l'ACÉ ont satisfait aux exigences mises en place. Cette tâche sera accomplie avant qu'une proposition ne soit jugée éligible pour passer à la phase de vote ou au Congrès.

Le Comité de surveillance collaborera avec les associations de circonscriptions électorales qui parrainent une proposition pour corriger les lacunes et les éléments manquants. Les candidatures qui ne satisfont pas aux exigences, que ce soit par une action délibérée ou par l'inaction, peuvent être disqualifiées.

Voici quelques **exemples** d'éléments requis et de questions pouvant être prises en considération par le CS :

- ✓ Dépassement de la limite du nombre de mots
- ✓ Ne pas inclure ou obtenir les coparrains requis
- ✓ Ne pas prouver le soutien du conseil d'administration de l'ACÉ par le biais d'un procès-verbal.
- ✓ La soumission n'est PAS une question relevant des politiques (c'est-à-dire constitutionnelle) et vice versa.
- ✓ La soumission d'une politique qui ne relève pas de la compétence fédérale.

## 15. Puis-je supprimer, éditer ou modifier ma soumission/proposition ?

Oui, vous pouvez supprimer, éditer ou modifier votre soumission à tout moment avant la date limite de soumission. **Toutefois, toute modification ou suppression importante doit être approuvée par le conseil d'administration de votre ACÉ et un nouveau procès-verbal doit être soumis.**

Si vous cliquez sur votre publication, vous trouverez en haut à gauche trois options pour modifier les soumissions :

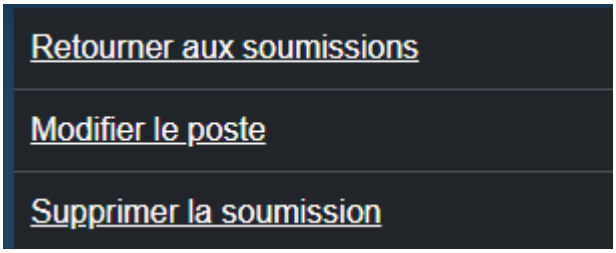

## 16. Qu'est-ce que le « compte à rebours » ?

Le compte à rebours indique le temps restant avant la prochaine échéance, qui est fixée à 23h59, heure de l'Est. Le compte à rebours sera mis à jour à la prochaine date limite (par exemple, la date limite de vote) sur le Laboratoire des idées une fois l'échéance actuelle dépassée.

## 17. Comment puis-je savoir si une ACÉ a soumis des propositions ou des votes ?

En cliquant sur le lien d'une ACÉ dans le Laboratoire des idées, par exemple dans l'écran de proposition ou dans l'index des utilisateurs, vous obtiendrez un journal d'activité détaillé de l'ACÉ indiquant le nombre consolidé de propositions sur les politiques et constitutionnelles soumises ou coparrainées, les votes exprimés et les coordonnées de l'ACÉ. Ce résumé de l'activité de votre ACÉ sur le Laboratoire des idées est entièrement visible par tous les utilisateurs enregistrés du Laboratoire des idées. Le lien vers la page du journal d'activité de l'ACÉ peut être partagé avec d'autres utilisateurs publics, mais les informations de contact ne sont pas partagées publiquement.

Cette page comprend également un champ « Bio » que vous pouvez utiliser pour fournir des informations sur l'ACÉ et ses dirigeants, ainsi que des informations sur la manière de contacter le(s) président(s) des comités sur la Constitution et/ou sur les politiques de l'ACÉ. Seuls les comptes des présidents de l'ACÉ peuvent soumettre des propositions, accorder des coparrainages ou voter :

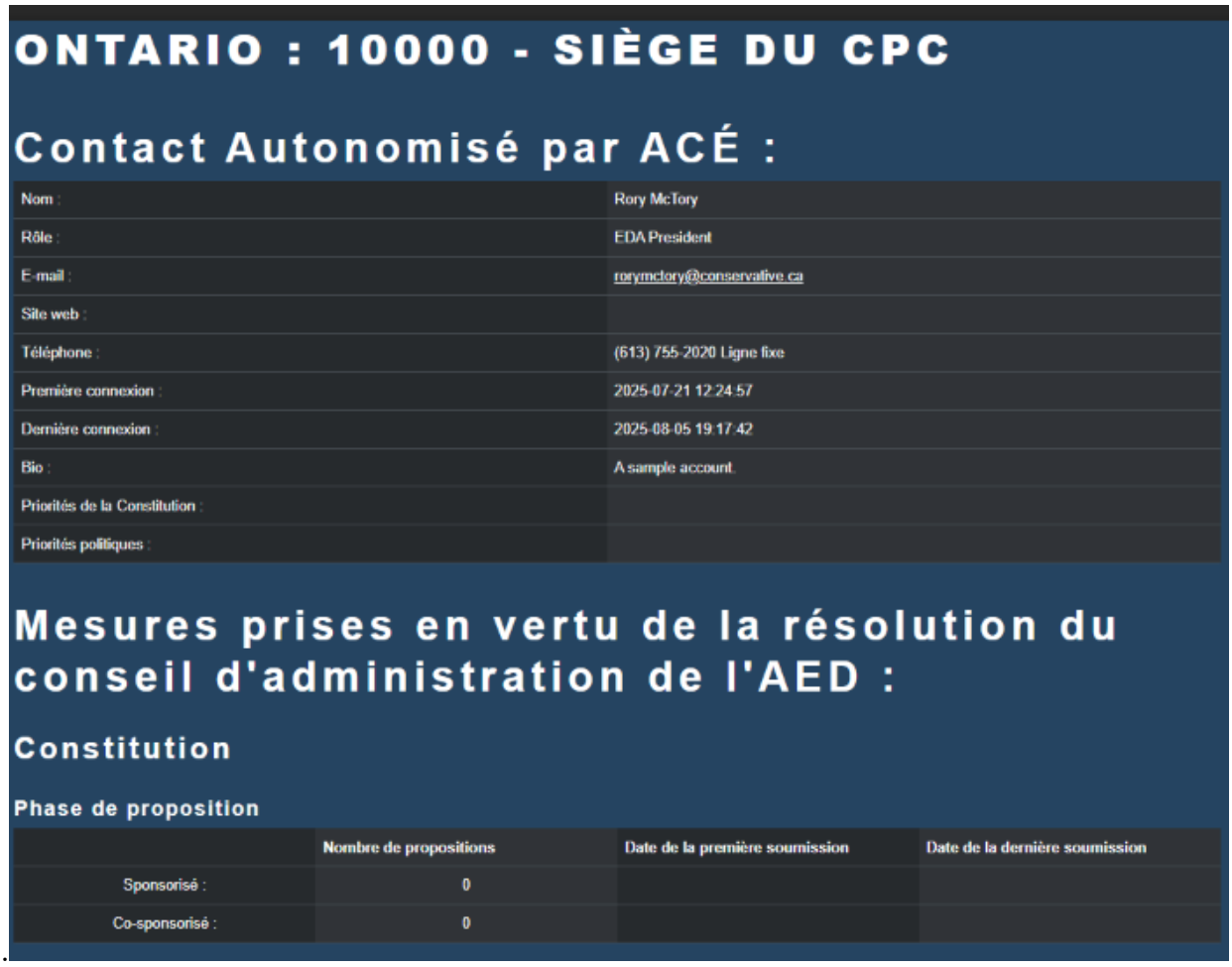

# ONTARIO : 10000 - SIÈGE DU CPC

## Contact Autonomisé par ACÉ :

| | |
|---|---|
| Nom : | Rory McTory |
| Rôle : | EDA President |
| E-mail : | rorymctory@conservative.ca |
| Site web : | |
| Téléphone : | (613) 755-2020 Ligne fixe |
| Première connexion : | 2025-07-21 12:24:57 |
| Dernière connexion : | 2025-08-05 19:17:42 |
| Bio : | A sample account. |
| Priorités de la Constitution : | |
| Priorités politiques : | |

## Mesures prises en vertu de la résolution du conseil d'administration de l'AED :

### Constitution

**Phase de proposition**

| | Nombre de propositions | Date de la première soumission | Date de la dernière soumission |
|---|---|---|---|
| Sponsorisé : | 0 | | |
| Co-sponsorisé : | 0 | | |

Utilisez ce rapport pour garder un œil sur le nombre total de parrainages/coparrainages et de votes utilisés par votre ACÉ. Les ACÉ peuvent également l'utiliser pour voir quelle part de leurs allocations les autres ACÉ ont déjà utilisée et s'il leur reste une marge de coparrainage ou de vote pour d'autres propositions du Laboratoire des idées.

## 18. Comment et quand pouvons-nous voter sur une soumission/proposition ?

La période de vote de 21 jours débute le 20 novembre 2025 et se termine le 11 décembre 2025.

Le bouton VOTE sera visible au bas de chaque soumission sur la Constitution ou sur les politiques seront soumises le 20 novembre 2025 ou aux alentours de cette date.

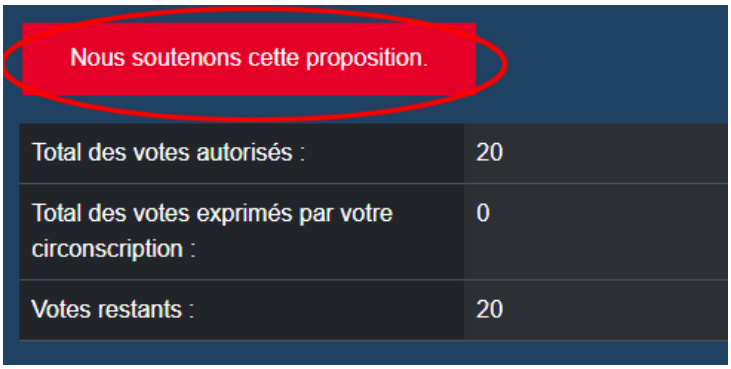

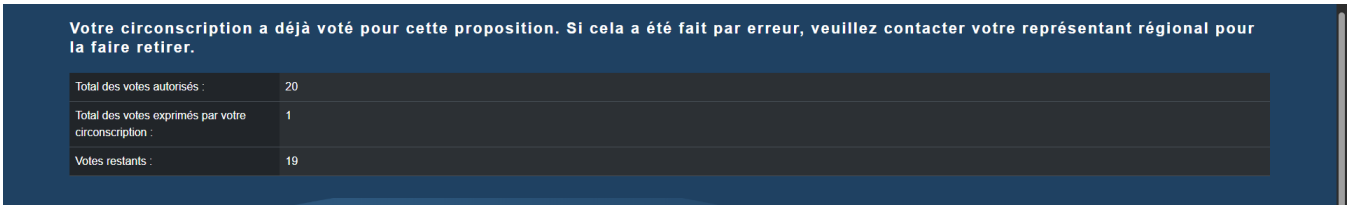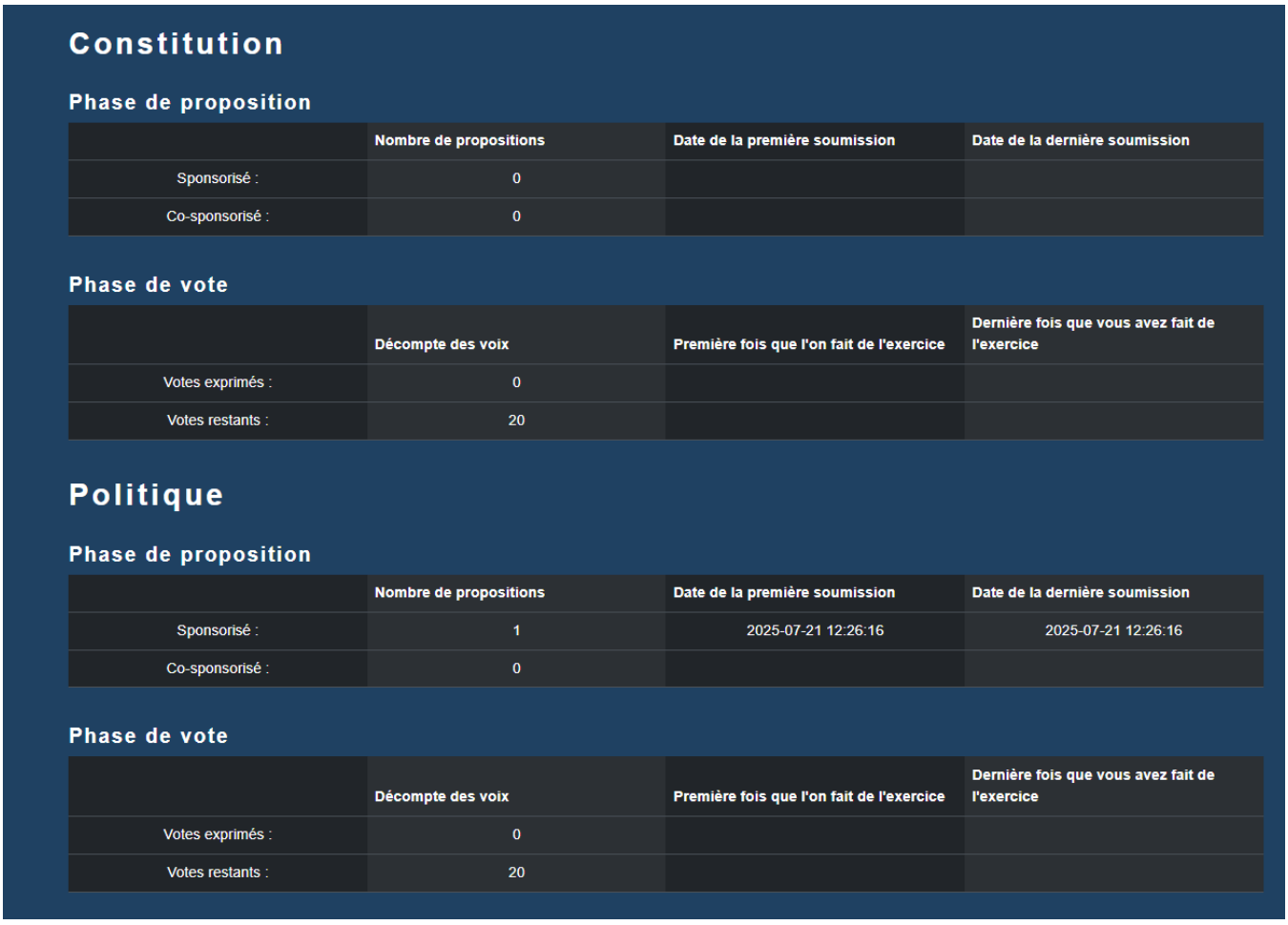
Chaque ACÉ peut voter en faveur d'un maximum de 20 propositions de politiques et d'un maximum de 25 modifications à la Constitution.